



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES

VILLE DE DAX

Commande publique

DECISION N° 2023-313

Marché n° 23DX132 Fourniture de mobilier urbain

Lot n° 2 : fourniture de bancs en bois à dossier et piétement fonte et pièces détachées associées

Lot n° 3 : fourniture de bancs à dossier et assise métalliques et pièces détachées associées

Le maire de Dax,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-22,

VU l'article L2120-1 du code de la commande publique,

VU l'article R2185-1 du code de la commande publique,

VU la délibération du conseil municipal en date du 16 juillet 2020 donnant délégation au maire pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres,

VU le lancement d'une consultation selon la procédure adaptée telle que prévue par l'article R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique portant sur la fourniture de mobilier urbain lots n° 2 fourniture de bancs en bois à dossier et piétement fonte et pièces détachées associées et n° 3 fourniture de bancs à dossier et assise métalliques et pièces détachées associées en date du 20 octobre 2023,

CONSIDERANT l'absence de dépôt d'offres pour les lots n° 2 et 3,

DECIDE

Article 1 – De déclarer sans suite pour infructuosité la procédure n° 23DX132 lots n° 2 et n° 3.

Article 2 – Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Dax, le 15 novembre 2023

Signé par : Julien DUBOIS
Date : 16/11/2023
Qualité : Commande Publique - Maire - Ville

CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Affiché le 17 NOV. 2023

Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Accusé de réception en préfecture
040-21400887-20231116-23DX1320203-CC
Date de télétransmission : 16/11/2023
Date de réception préfecture : 16/11/2023